



Stratégies pour un Développement Durable du Système Semencier En Cote d'Ivoire



Seed Systems Group, Nairobi, Info@seedssystemsgroup.org,
Tel.: +254 20 525 8042, www.seedssystemsgroup.org



Côte d'Ivoire-Le Pays en chiffres

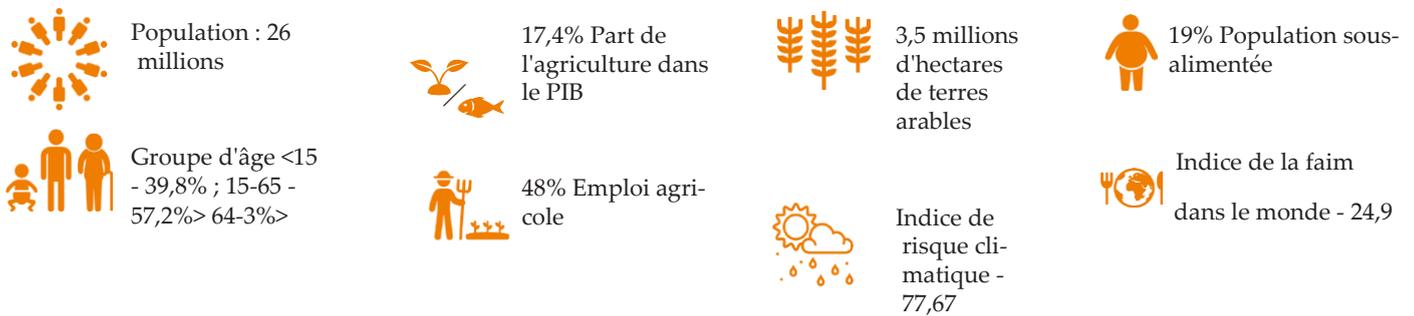


Figure 1 : Côte d'Ivoire en chiffres

Profil nutritionnel

- Bien que la Côte d'Ivoire se classe relativement bien par rapport à d'autres pays en voie de développement, sa population de moins de cinq ans souffre encore de malnutrition
- La priorité nationale est la sécurité alimentaire, la pérennisation des cultures de base et d'export, et aussi l'engagement du secteur privé par des investissements accrus et une bonne gouvernance
- The Power of Nutrition et la Banque mondiale appuient le gouvernement Ivoirien à travers un financement de 60,4 millions de dollars sur cinq ans pour augmenter la couverture nutritionnelle et particulièrement pour la petite enfance dans certaines régions du pays

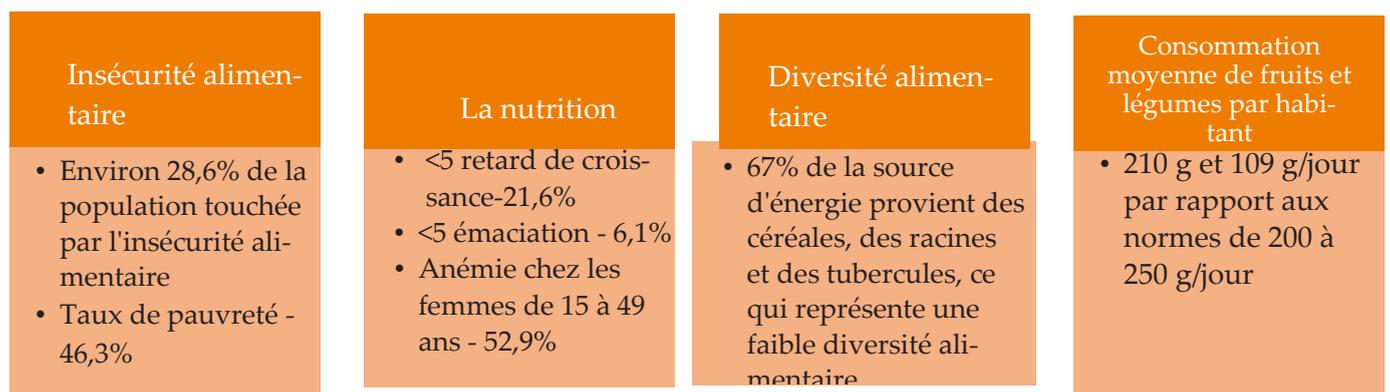


Figure 2 : Profil nutritionnel - Côte d'Ivoire





Les cultures principales

Les principales cultures vivrières en Côte d'Ivoire sont le riz, le maïs, le manioc, l'igname, les légumes, l'arachide et le mil. Le pays est autosuffisant en manioc, en ignames et en bananes. Le riz est le produit le plus consommé, suivi du manioc et de l'igname. La céréale principale est le riz (Figure 3) ; il est devenu un aliment de base pour une grande partie de la population urbaine

et est également populaire dans les zones rurales en raison de sa facilité de préparation et de conservation. Le système agro-alimentaire est basé sur ces cultures vivrières: l'igname, le riz, le plantain, le manioc et le maïs. Les cultures pérennes sont cultivées sur 7,92 millions d'hectares avec une production de 7,93 millions de tonnes. Parmi elles, on peut citer le cacao, le café et le palmier à huile.

Les applications d'engrais sont en moyenne de 40 kg/ha, ce qui est relativement élevé par rapport aux normes africaines, mais cette donnée est à relativiser puisque qu'influencée par l'importante utilisation d'engrais dans les grandes exploitations commerciales. Le rendement pour l'arachide est passé de 1,1 tonne/ha (2008) à 1,4 tonne / ha (2017) (Figure 4). En 2017, les rendements pour le maïs (2 tonnes/ha) et pour le manioc (2,8 tonnes/ha) étaient très faibles par rapport aux moyennes mondiales pour le maïs (5,74 tonnes/ha) et pour le manioc (12,8 tonnes/ha) respectivement.

Le PIB par habitant a augmenté de 27 % entre 2012 et 2015, et les exportations, notamment dans le secteur agricole, ont fortement augmenté. Cependant, en dépit de la croissance globale de l'écono-

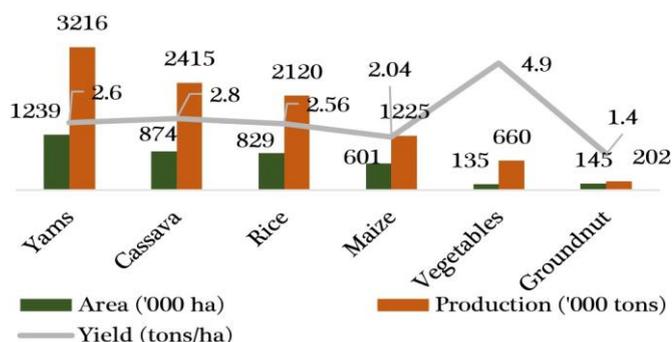


Figure 3 : Profil culturel (2017) - Côte d'Ivoire

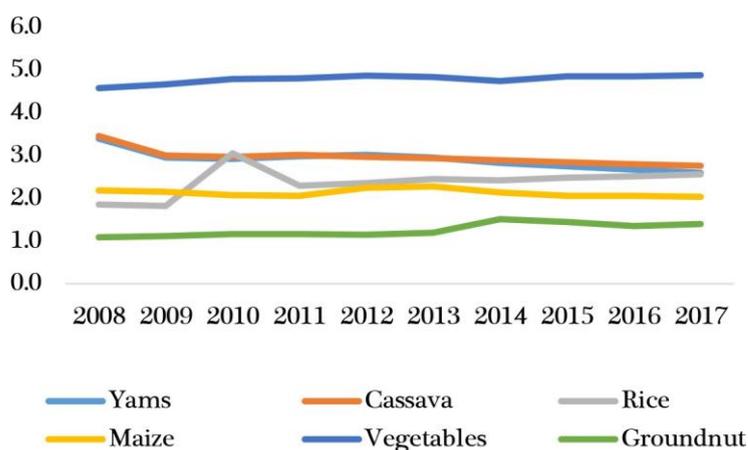


Figure 4 : Evolution des rendement (tonnes / ha) - Côte d'Ivoire



mie et du secteur agricole, la Côte d'Ivoire est marquée par un niveau élevé de pauvreté. Récemment, malgré une certaine amélioration, plus de 56 % de la population rurale se trouve toujours en dessous du seuil de pauvreté.

Les exploitations agricoles peuvent être regroupées en trois catégories:

- Les exploitations agricoles familiales qui représentent la grande majorité. Elles produisent principalement pour subvenir aux besoins alimentaires des ménages, le surplus étant vendu au niveau des marchés locaux. La taille de ces exploitations, pour la plupart, varie entre 0,5 et 1 ha et enfin entre 0,5 et 15 ha pour les cultures commerciales.
- Fermes urbaines et périurbaines. De petite taille (moins de 1 ha), ces exploitations sont situées dans les grands centres urbains (Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké) et en périphérie.
- Fermes « modernes ». Bien que peu nombreuses, ces exploitations font en général dans la spéculation, répondant soit à une forte demande du marché ou en s'intégrant dans une filière d'activité (maïs pour les grands éleveurs). Il s'agit essentiellement de complexes agro-industriels, qui en plus de la production agricole font aussi de la transformation. Ces exploitations sont dans la partie côtière du pays et ont une agriculture mécanisée. Elles interviennent dans les filières d'export du caoutchouc, du palmier à huile et des fruits tropicaux (banane, ananas, etc.)

Sélection, développement et sortie variétale

Le Centre national de la recherche agricole (CNRA) est responsable des essais et des sorties variétales, de la fourniture en semences de pré-base et de base aux privées et de la gestion des ressources génétiques. Le CNRA travaille sur 25 cultures différentes, des variétés lignées pour la plupart et avec un accent particulier pour les cultures de rente telles que le cacao et le café. Depuis 1971, 250 variétés de riz ont été développées, mais seules 10 à 15 ont été homologuées par le gouvernement. Le soja est considéré comme une belle alternative, mais jusqu'à présent, des variétés de soja appropriées n'ont pas encore été introduites. L'âge moyen des variétés vendues sur le marché est de 5 à 12 ans.



Tableau 1 : Nombre de variétés pour les cultures principales

Export crops		
No.	Designation	returns
1	<i>Cocoa</i>	3 tons / ha from 11 years
	11 hybrid resistant CSSV	
2	<i>Cashew</i>	1.5 - 3.0 tons / ha from 6 years
	3 genotypes	
3	<i>rainfed sugarcane</i>	55-59 tc / ha; 5.3 tse / ha
	3 varieties	
4	<i>Oil palm tree</i>	30 tons / ha; THR = 32%
	10 hybrid	
5	<i>Coffee</i>	2.5 - 3 tons / ha = 12 months early
	1 variety	
6	<i>cotton Plant</i>	4 tons / ha
	2 varieties	
7	<i>Coconut tree</i>	5 tons / ha of copra from 5 years
	1 hybrid	
TOTAL	31	
Food crops		
1	<i>Yam</i>	20-40 tons / ha
	3 varieties	
2	<i>Cassava</i>	30-35 tons / ha
	4 varieties	
3	<i>Sweet potato with colored flesh</i>	15-25 tons / ha
	3 varieties	
4	<i>Tomato</i>	9-35 tons / ha
	3 varieties	
5	<i>Chilli pepper</i>	15-18 tons / ha
	3 varieties	
6	<i>Eggplant</i>	20-50 tons / ha
	5 varieties	
7	<i>rainfed rice</i>	4 tons / ha
	4 varieties	
8	Irrigated rice	4 tons / ha
	4 varieties	
9	<i>Maize</i>	2.3 - 3 tons / ha
	4 varieties	
TOTAL	33	

90% du manioc en Côte d'Ivoire est touché par la CMD. Le CNRA détient 650 génotypes de manioc dont 77 indemnes de maladies, mais le pays manque de logistiques au sein de la recherche pour développer de nouvelles variétés. Il existe un projet alimentaire de bananes et plantes à tubercules financé par la Fondation Bill & Melinda Gates et qui travaille sur le manioc et l'igname.

Le CNRA collabore avec l'IITA, AfricaRice, l'ICRISAT et le World Vegetable Centre pour mener des activités de recherche sur les principales cultures de base (riz, maïs) et le mil. Le CNRA travaille actuellement sur des variétés de riz à cycle court et à la résistance au stress hydrique. Bayer Crop Science mène des essais pour des variétés hybrides de riz dans les régions du nord du pays. Les hybrides de maïs de SeedCo, Limagrain et Advanta ont été testés et donnent un rendement moyen d'environ 3,5 à 4 tonnes par hectare comparées aux variétés actuelles qui donnent 1 tonne/ha. Les semences des cultures maraîchères sont en général importées et vendues par des entreprises privées.

Le CNRA dispose de deux laboratoires principaux servant de banques de données et regroupant près de 4 500 génotypes, toutes espèces confondues.



Tableau 2 : Niveau d'adoption des variétés améliorées par les pro-

Food crops	Level of adoption of improved varieties (%)
Rice	90
Maize	95
Cassava	75
Yam	40
Sorghum	20
Millet	20

Le CNRA est composé de cinq bureaux régionaux à Abidjan, Korhogo, Man, Gagnoa et Bouaké avec 20 unités de recherche opérationnelle dont 13 stations de recherche. Le CNRA dispose également de cinq stations d'expérimentation et de production et de trois laboratoires principaux : (a) le laboratoire de biotechnologie au CNRA d'Abidjan, (b) le laboratoire de conservation et de transformation à Bingerville et (c) le laboratoire de pédologie dans le centre de la Côte d'Ivoire. Les universités disposent également de laboratoires de recherche mais sont actuellement sous-équipées.

Plusieurs chercheurs titulaires de doctorats et de maîtrises ont été recrutés pour le programme de recherche semencière du pays. Composé de 79 personnes, le personnel scientifique travaille sur l'amélioration génétique des cultures d'export et des cultures vivrières. La capacité de recherche agricole de la Côte d'Ivoire a été considérablement améliorée ces dernières années. Entre 2012 et 2016, le pays en est presque à près de 80 chercheurs. Actuellement, le pays dispose de 30 sélectionneurs: riz (2), maïs (2), cacao (5), café (3), coton (2), manioc (1), igname (1), légumes (2) et huile de palme (3), ainsi que neuf sélectionneurs pour les cultures de plantation.

Un cours spécial de maîtrise en production de semences va débiter en 2019. En plus de ces chercheurs, le CNRA a également recruté 10 chercheurs dans des programmes de production axés sur l'élevage, la pêche et l'aquaculture continentale ; 16 chercheurs pour les systèmes agraires et la gestion des ressources naturelles ; et 14 chercheurs en biotechnologie et technologies post-récolte.

Plan d'Actions

- Fournir des variétés (hybrides et autres) de riz, maïs, soja, cultures maraîchères avec résistance à la pyriculariose pour le riz. Ces variétés seront obtenues grâce à des programmes de collaboration au niveau régional. L'objectif sera d'introduire 20 à 25 variétés/hybrides de cultures principales et d'espèces maraîchères dans le pays sur une période de cinq ans. Parmi les principales sources et le potentiel de gain en rendement de ces cultures on peut citer ;

^o Riz : des variétés/hybrides de riz améliorées à haut rendement, résistantes à la pyriculariose et au virus de la mosaïque jaune pourront être introduites avec la collaboration de grandes sociétés semencières mondiales, du Niger et aussi d'AfricaRice.



Des variétés d'AfricaRice avec résistance au stress hydrique et un bon potentiel de rendement pourront aussi être introduites

° Le *maïs* : Des hybrides de maïs avec un potentiel de rendement 7 à 8 fois supérieur à la productivité actuelle seront fournis par des entreprises privées et l'IITA

° Amener des variétés de *soja* du Ghana, de l'IITA et des pays asiatiques.

° *Le maraîchage* - Des hybrides de gombo, d'aubergine et de tomate pourront être introduits en collaboration avec des entreprises privées internationales. Ces variétés pourraient être validées avec l'aide d'entreprises privées locales avant d'être commercialisées.

- Renforcement des capacités de l'institut national pour la validation de la performance des caractères agronomiques et l'amélioration génétique des cultures principales et maraîchères.
- BILOHF, une compagnie semencière locale, recevra une assistance financière pour pouvoir accéder aux variétés du CNRA, d'AfricaRice et d'autres pays afin de les tester, les valider et les commercialiser.
- Renforcement de la formation pour les chercheurs impliqués dans la sélection du riz, du soja et des espèces maraîchères.
- Renforcement de la formation pour les chercheurs impliqués dans la sélection du soja, de l'arachide et les espèces maraîchères par l'octroi de bourses à huit étudiants en cycle de maîtrise et à un étudiant en cycle de doctorat. Ceci dans le cadre d'un programmes d'échanges avec des universités dans des pays africains comme le Ghana (WACCI), l'Ouganda (Makerere University) et d'autres.

Systemes semenciers

L'approvisionnement en semences de première génération (SPG) relève principalement du CNRA. AfricaRice fournit également des SPG pour le riz aux compagnies privées et aux organisations paysannes pour la multiplication des semences. Le département de réglementation des semences du ministère de l'agriculture a prévu un approvisionnement en semences de base par le secteur privé ; cependant, aucune des sociétés semencières ne dispose actuellement de l'expertise technique nécessaire pour produire des semences de base, et le CNRA n'a pas non plus la capacité de produire suffisamment de semences de première génération. Les entreprises privées semencières et les organisations paysannes ont produit la grande majorité des 8 000 tonnes de semences produites en 2018.

Parmi les compagnies semencières internationales présentes dans le pays, seules Bayer, East West Seeds et Advanta disposent de stations d'essais, mais aucune ne possède des infrastructures de



production et de traitement de semences. D'autres compagnies semencières internationales telles que Technisem, Limagrain et SeedCo font juste dans la vente de semences. SeedCo vend actuellement des hybrides de maïs par l'intermédiaire de partenaires locaux. Advanta prévoit de vendre 800 tonnes d'hybrides de maïs dans les cinq prochaines années et en vend actuellement 100 tonnes par an. Callivoire (Advanta) a vendu 500 kg de riz hybride de Bayer. Callivoire est le leader pour la vente d'hybrides de maïs, suivi de RMG (distributeur de Syngenta et Bayer). Technisem est le leader pour les semences potagères, suivi par GSN, une compagnie française.

Il existe deux niveaux de collaboration entre l'État et le secteur privé en matière d'approvisionnement en semences :

- Depuis 2007, à travers le projet TCP intitulé "Appui à la relance du secteur semencier en Côte d'Ivoire", financé par la FAO, l'Etat a mis en place 13 associations régionales de semences, qui se sont fédérées en 2009 pour créer l'Association nationale des producteurs de semences de Côte d'Ivoire. Cette association vise à assurer la bonne gouvernance de l'industrie des semences.
- Les appels d'offres pour la fourniture de semences : dans le cadre de la mise en œuvre de projets et de programmes, l'État a lancé un appel d'offres à des entreprises privées pour la fourniture de semences et d'autres intrants.

La principale source d'approvisionnement en semences de qualité est celui du système de distribution mis en place par le gouvernement (Figure 5). Cependant, les producteurs préfèrent utiliser leurs propres semences d'une part car ils ne reçoivent souvent pas les semences du gouvernement à temps en début de campagne et d'autre part à cause de la cherté des semences. ANDERIZ (entité publique) est responsable de la production des semences de riz en s'associant avec des producteurs de semences privés.

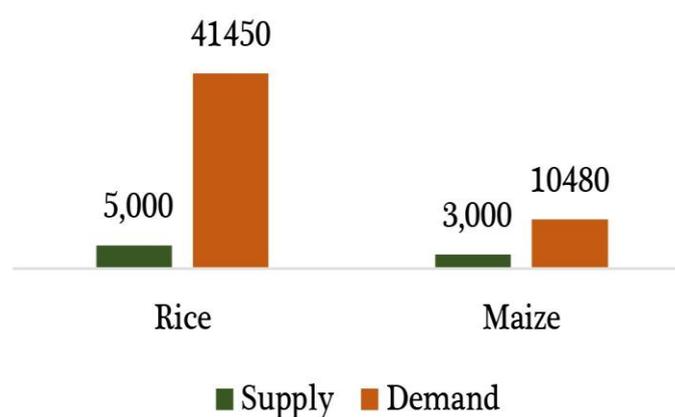


Figure 5 : Écart entre l'offre et la demande de semences



BILOHF est la seule compagnie semencière de Côte d'Ivoire ayant une présence nationale. Comme les autres compagnies semencières nationales et les coopératives de production de semences, elle n'a pas de propres activités de sélection mais travaille avec le CNRA pour tester et sélectionner de nouvelles variétés. La production et l'utilisation de variétés améliorées sont des préoccupations permanentes des ministères en charge du développement agricole.

Le secteur agricole utilise des variétés locales créées par le Système National de la Recherche Agricole (SNRA), mais bénéficie également de variétés introduites de l'étranger, y compris des centres du CG. Seules les semences maraîchères standard sont importées en grandes quantités. La quantité de semences de céréales importées des pays voisins est négligeable.

Accès des compagnies privées aux semences de base : la recherche scientifique agricole en Côte d'Ivoire est essentiellement confiée au CNRA. Les résultats de la recherche sont automatiquement enregistrés dans le domaine public. L'accès aux semences de base se fait sur demande de l'entreprise intéressée. Il existe deux niveaux de collaboration pour la fourniture des semences de base produites par le CNRA aux organisations impliquées dans la production de semences. (A) Les accords annuels avec le secteur des semences comme le café et le cacao, la noix de cajou, le palmier, etc. Dans ce cas, les parties concluent des accords précisant les quantités (estimation) de semences de base nécessaires. (B) Le deuxième type de collaboration est établi entre le CNRA et les projets qui demandent la production de semences de pré-base en fonction de leurs besoins. Les ventes sont effectuées en fonction de la disponibilité des semences au CNRA.

BILOHF produit actuellement 200 tonnes de semences par an et a une capacité de production pouvant aller de 800 à 1000 tonnes et possibilité de croissance. Il existe six autres sociétés semencières nationales dont la production annuelle varie de 50 à 100 tonnes, ceci grâce à un réseau de coopératives et producteurs semenciers. La multiplication et la production des semences sont effectuées par des coopératives agricoles et des groupes de producteurs sous contrat avec des sociétés semencières privées et le gouvernement. Malgré ces efforts, la demande en semences au niveau national n'est toujours satisfaite.

Des compagnies privées pourraient être financées pour augmenter les capacités de production de semences surtout pour les variétés hybrides, les cultures principales et cultures maraîchères.



Tableau 3 : Compagnies et producteurs individuels impliqués dans la production de semences certifiées

No.	Seed companies	Crops concerned	Average bid annual
1	CNRA	Cereals : Rice, Corn, Soybean, Vegetable crops : Tomato, Okra, Eggplant, Pepper, tubers : Yam, Cassava, cash crops : Cocoa, coffee, oil palm, rubber tree, Cotton, etc.	This is seed production of first generation (pre-basic and basic): 50 tons / year
2	BFGD	Cereals : Rice, Corn, Wheat, Cowpea, Groundnut Vegetable crops : Onion, Tomato, Eggplant, pepper, okra, shallots, etc.	
3	SPV - CI	Cereals : RICE, CORN Vegetable crops : Chilli pepper ; okra; Eggplant plantain : Plantain	Rice : 100 to 200 tons / year Plantain : 38,000 vitroplants cocoa : 20,000 seedlings
4	FARM SERVICES	Cereals : Rice, maize, cowpea, millet, groundnuts Vegetable crops : Tomato, pepper, eggplant, okra, cucumber, zucchini, squash, cabbage, celery, bell pepper, onion, watermelon, melon, lettuce, basil, nightshade,	On average, 200 tons per year
5	Callivoire	Vegetable crops	2-3 tons of vegetable seeds
6	BILHOF	Cereals : rice; But ; Soy ; tubers : Cassava Vegetable crops : Tomato, Pepper; Pepper ; Lettuce	Rice: 195 tons Corn: 200Tons Cassava: 20,000 cuttings of cassava variety bocou 1
7	SEMIVOIRE	Cereal crops and vegetables : rice, corn, okra; bean; paris blonde lettuce; parsley; pepper; chilli pepper ; tomato;	Between 02 and 03 tons of vegetable seeds
8	GSN CI Seeds	Vegetable crops : Tomato, Onion, Pepper, African eggplant, carrot, pepper, okra, turf	12 to 15 tons of seeds per year.
9	APROSEC	Cereals : Rice, Corn;	Rice : 45 tons Maize : 22 tons
10	ORIZA	Cereals : rice; maize	Rice : 32 tons / year Maize : 12 tons / year
11	SIPRODIS	Rice	20-35 tons / year
<i>Some individual producers</i>			
1	Marcel YAO Kouakou	Rice	10 to 15 tons
2	Abdoulaye Bamba	Rice	5-10 tons
3	Bernard Kouakou	But	5-10 tons
4	KOUMOUÉ HENRI	Rice	5- 10 tons



Tableau 4 : Liste des coopératives agricoles impliquées dans la production de semences

No.	Cooperatives	Location	Crops	Contacts	
				PCA	Manager / President
1	WOMIENGNON	Korhogo	Rice, Corn	KELEMORY	Soro TAMIGUE May 22 52 43
2	CHONGAGNIGUI	Korhogo	Rice, Maize, Vegetables	YEO Naminata 45 December 14 67	YEO FANTA Tiawa 06 37 84 76
3	KONIFAK	Kagbolodougou	Rice, Corn	S / C CHONGAGNINI	
4	Chigata	Napié	Vegetables		
5	KATANAN	Natio	Vegetables		
6	BINKELEMAN	Dopiankaha	Vegetables		
7	WEWEDJO	Nahoualakaha	Vegetable		
8	COORIA	Aboukro	Rice, corn	Kangah Kouassi 49 09 37 89	KANGA Koffi SERAPHIN 47072096
9	CoprORIZ	Nanan	Rice	Beugré Albermanty 07828811 55280344	N'Dah Konan Clément 58487396
10	AGREEMENT	Nanan	Rice, Corn,	Yao Kouakou Marcel 05424069 09436129	Kouame Kouakou Frejus 77847799
11	CORIBKSY	Subiakro	irrigated rice	<u>President</u> Konan Kacou Theodore 08022214	
12	UNION COOPERATIVE of the food WEST MOUNTAIN	Man	Rice, Corn, Cassava	<u>President</u> : Zodi Simone (57 54 35 47)	
13	CODERIZ ZOUOUSSEU	Biankouman	Rice	President: Bamba Sahi August 36 40 38	
14	SCOOPS Adoke	Man	Rice	President: Bamba KANVALY (49 65 56 33)	
15	SCOOPS SINIKOSSON	Facobly	Rice	President: BELEM (87 67 55 68)	
16	SCOOPS KOUAKOUNGBE	Sipilou	Rice	President: LOHI Sadia (08 99 30 49)	

La participation du secteur privé est très faible dans le cas du riz, alors qu'elle a augmenté dans le cas du maïs en raison de l'adoption de variétés hybrides. Les semences potagères relèvent du secteur privé. Actuellement, il n'existe qu'une seule usine de traitement de semences potagères (LANADER) en Côte d'Ivoire, avec une capacité d'environ 3 à 5 tonnes/jour. La Banque islamique de développement prévoit de construire six centres publics de traitement des semences. RMG a démarré cette année un centre de production et de traitement de semences en collaboration avec BILOHF.

Seuls 30 distributeurs d'intrants agricoles sont actifs dans les différentes régions du pays, la plupart vendant des pesticides et des engrais. Le nombre de ces distributeurs reste toutefois insuffisant pour combler les besoins. De grandes compagnies internationales (Advanta, Technisem) possèdent des magasins de distribution à Abidjan.



Plaidoyer

Récemment, un modèle qui est axé sur le renforcement des capacités des entrepreneurs semenciers locaux commence à émerger.

Le modèle vise à intégrer des distributeurs d'intrants agricoles, des sélectionneurs d'instituts de recherche nationaux et les différents acteurs du monde rural. Cet ensemble travaille en synergie pour fournir de nouvelles variétés de semences certifiées issues des instituts nationaux et internationaux pour le bénéfice des petits producteurs. La mise en place de ces systèmes d'approvisionnement en semences public-privé a permis d'accroître l'offre et a aussi contribué à augmenter les rendements moyens des principales cultures vivrières de façon considérable dans certains pays africains.

On peut noter 2 agents du service de coordination des semences, 5 inspecteurs, 38 contrôleurs, et 6 techniciens de laboratoire.

La Côte d'Ivoire a de nombreux atouts :

- Des conditions naturelles favorables (climat, précipitations, etc.) qui permettent la production de plusieurs cultures ;
- Initiatives gouvernementales pour le développement agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- L'existence d'un cadre institutionnel ;
- L'existence de capacités et de ressources (humaines et matérielles) dans certaines institutions (CNRA, ONDR, ANADER) ;
- Projets soutenus par des partenaires de développement pour assurer la disponibilité en semences de qualité

Ces atouts représentent d'énormes opportunités pour créer un système semencier performant en Côte d'Ivoire

Plan d'actions

- Fournir des subventions pour le démarrage de six entreprises nationales (dont le BILOHF) pour :
 - ° Augmenter la capacité de production de semences de qualité : viser à augmenter la production de semences de qualité des variétés/hybrides existantes et des nouvelles variétés introduites de 32%.
 - ° La production de semences hybrides et renforcement des capacités
 - ° Le renforcement des compétences en gestion des entreprises et systèmes d'information
 - ° Le renforcement des compétences techniques telles que les normes, la qualité des semences, la conservation, en particulier pour les semences de première génération



- ° Le renforcement des compétences en entrepreneuriat pour 80 personnes par des formations professionnelles sur une période de 5 ans.
- Soutien au CNRA pour accélérer les phases d'essais et sorties variétales pour les cultures vivrières principales ainsi que la production de semences SPG, par le renforcement des infrastructures
- Renforcement des infrastructures de traitement des semences pour une capacité supplémentaire de 3 à 4 tonnes/jour pour le secteur privé
- Formation aux techniques de production de variétés/ variétés hybrides pour les grandes cultures/maraichage et aux techniques de pépinières/multiplication végétative pour les cultures à multiplication végétative
- Renforcement des distributeurs d'intrants agricoles
 - ° Fournir des subventions à 750 distributeurs d'intrants agricoles pour ouvrir de nouveaux points de vente, rénover des magasins, se procurer du stock et construire des unités de stockage
 - ° Renforcement des capacités sur des aspects tels que le stockage, le contrôle qualité, les normes de sécurité de même que la gestion des entreprises, et ceci grâce à des cours en comptabilité, gestion de trésorerie, gestion des stocks, normes de qualité, service clientèle et la conformité. L'ensemble des 750 distributeurs d'intrants agricoles seront formés à ces modules sur une période de cinq ans
 - ° Renforcement des réseaux de distributeurs d'intrants agricoles
- Vulgarisation
 - ° Permettre une plus large adoption des variétés améliorées grâce à des subventions aux ONG pour des parcelles de démonstrations, la distribution de petits sachets de semences, etc.
 - ° Promotion et introduction d'infrastructures basées sur les TIC par le biais de divers acteurs afin d'accélérer l'adoption de semences de qualité
 - ° Des formations professionnelles seront dispensées à plus de 150 conseillers ruraux basés dans les villages sur une période de cinq ans. Des formations seront dispensées sur les aspects liés aux parcelles de démonstrations agricoles, à la formation des producteurs par le déploiement d'outils TIC
- Politique semencière et plaidoyer
 - ° Poursuivre le dialogue avec les acteurs du secteur public pour les sensibiliser quant à



la mise en œuvre des lois nationales sur les semences et aux méthodes de sensibilisation des acteurs, les normes et réglementations semencières, veille et lutte contre les contre-façons de semences et l'harmonisation de la politique régionale

° Des formations professionnelles seront dispensées à plus de 80 inspecteurs agricoles sur des aspects tels que l'évaluation de la qualité des semences et de la certification.

Aider pour une augmentation de la production de semences de qualité pour les cultures principales afin d'atteindre 2 963 tonnes de semences de qualité sur une superficie de 12 % sur cinq ans, et 13 769 tonnes sur une superficie de 34 % sur 10 ans (Figure 6)

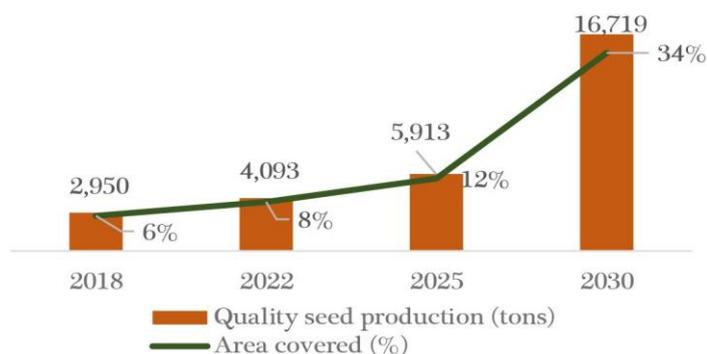


Figure 6 : Projection de la quantité de semences (en tonnes) - Côte d'Ivoire



Budget

Tableau 5 : Budget de la Côte d'Ivoire

Composantes	Montant (millions USD)					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Composante 1 : Selection et Amélioration Varietale						
Essais variétaux NARS	0,19	0,19	0,10	0,00	0,00	0,48
Production de semences de première génération	0,06	0,09	0,00	0,00	0,00	0,15
Bourses de maîtrise	0,11	0,18	0,00	0,00	0,00	0,28
Bourses de doctorat	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15
Composante 2 : Développement des Entreprises Semencieres						
Subventions pour les start-ups semencières	0,15	0,15	0,15	0,15	0,00	0,60
Soutien à la multiplication des cultures végétatives	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	0,20
Formation sur la production de semences hybrides	0,13	0,25	0,08	0,00	0,00	0,50
Formations professionnelles	0,05	0,06	0,05	0,00	0,00	0,15
Composante 3 : Distributeurs d'Intrants Agricoles						
Subventions aux distributeurs d'intrants agricoles	0,15	0,53	0,45	0,00	0,00	1,13
Développement des capacités (tenue de livres, vulgarisation, gestion des stocks, etc.)	0,02	0,02	0,02	0,00	0,00	0,05
Composante 4 : Vulgarisation						
Subventions aux ONG pour des démos, des petits sachets de semences, etc.	0,53	0,53	0,00	0,00	0,00	1,05
TIC, infrastructure et soutien à la formation	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20
Formations professionnelles	0,03	0,03	0,03	0,00	0,00	0,09
Composante 5 : Politique semencière et plaidoyer						
Politique semencière et plaidoyer (réunions des bénéficiaires et des parties prenantes)	0,05	0,08	0,00	0,00	0,00	0,13
Formations professionnelles	0,02	0,03	0,02	0,00	0,00	0,06
Total	1,92	2,25	0,95	0,15	0,00	5,27